



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 21 octobre 2015 à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie
Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional
Monsieur Martin Lavoie, directeur

2015-10-21/595

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2015

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-10-21/596

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 OCTOBRE 2015

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-10-21/597

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2015

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2015;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 septembre 2015 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-10-21/598

ITEM 4

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 30 SEPTEMBRE 2015

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance spéciale du 30 septembre 2015;

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 30 septembre 2015 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-10-21/599

ITEM 5

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 30 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE 2015

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 30 septembre au 16 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Germain Richer

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 30 septembre au 16 octobre 2015.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifient par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-10-21/600

ITEM 6

RÉSOLUTION MANDATANT LE MINISTÈRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 554 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (CHAPITRE C-19)

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord désire se prévaloir des dispositions de l'article 555 de la *Loi sur les cités et villes*;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie mandate la Ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes pour et au nom de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-10-21/601

ITEM 7

VARIA

Aucun sujet au point varia.

2015-10-21/602

ITEM 8

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2015-10-21/603

ITEM 9

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2015

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 28.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire